



Compte-rendu du Groupe de Travail « ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE » du 20/01/2017

« Débat constructif sur un projet poussif... »

Ce groupe de travail était initialement prévu le 10 novembre dernier mais n'avait pu se tenir pour des contraintes de temps.

Pour une fois, le sujet est consensuel et l'administration affiche clairement sa volonté de faire bouger les lignes pour améliorer la situation. Nous échangeons donc librement sur plusieurs sujets sensibles avec pour seul objectif commun de trouver des solutions concrètes.

Sur la nécessité de faire un diagnostic fiable sur l'égalité professionnelle :

Après un débat constructif au cours duquel la CFDT avait fait la proposition d'extraire du bilan social des données genrées pour pouvoir présenter un bilan annuel sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, la DG s'engage sur plusieurs points :

- Communiquer les données genrées sur les primes variables.
- Extraction de données genrées extraites du bilan social afin de faire un FOCUS et une présentation synthétiques lors du GT BILAN SOCIAL. Des propositions d'insérer de nouvelles données seront faites lors de ce groupe de travail.

Sur une éventuelle modification des règles de mutation :

La DG précise son plan d'action :

- Rappel et mise à niveau d'un guide pour mener les entretiens sur les conséquences des congés parentaux ou autres.
- Un point sur le sujet sera fait lors d'un GT sur l'article 60 prévu fin avril 2017.
- Sur les modifications éventuelles des règles de gestion des mutations : Un diagnostic sera présenté prochainement.

Ces propositions agréées par les OS répondent notamment à la demande de la CFDT de voir si une adaptation des règles de calculs des points de mutation pourrait permettre de neutraliser les périodes de congé parental.

Sur la question du recrutement :

Pour la DG, il faut susciter des vocations. Une préférence féminine pourrait poser des problèmes juridiques. Il est envisagé une campagne de communication sur les recrutements pour inciter les femmes à entrer en douane dans certaines spécialités.

La CFDT demande une étude sur les épreuves de sélection de certaines spécialités pour tenir compte de la physiologie féminine. Des barèmes spécifiques pouvant aider à une plus grande égalité hommes femmes.

Combattre les freins aux carrières de femmes

La DG propose une révision de la doctrine pour mieux gérer les évaluations qui ne s'accompagneront plus d'un avancement différencié avec PPCR.

Pour les OS: Il faut aller jusqu'à mettre en place des mesures disciplinaires pour les chefs de service qui ne respectent pas les règles.

La formation

La DG souhaite augmenter l'offre de formations interrégionales déclinées en local pour éviter des déplacements trop longs peu compatibles avec la gestion horaire des enfants.

L'ensemble des OS se déclare favorable à cette proposition.

Les horaires adaptés

La DG est en attente des retours de l'expérimentation des horaires compressés faite actuellement à la DGFIP. Sur les bonnes pratiques de la gestion du temps, il n'y a pas de signal d'alarme actuellement sur le site de la DG. Elle précise ne pas disposer d'une vision précise des rythmes de travail en local par manque d'outil adapté. Elle reste toutefois ouverte à la possibilité de faire des expérimentations en local. Les données de la démarche BEAT disponibles doivent être utilisées.

Pour la CFDT, les horaires compressés et la charte de gestion du temps sont une bonne chose. Nous demandons une expérimentation en douane et une étude des pratiques de gestion du temps de travail incompatibles avec les gardes d'enfant. Nous évoquons la possibilité de changer les rythmes de travail de certains services après avoir recensé les bonnes pratiques en la matière.

L'intégration de l'égalité professionnelle dans le dialogue social

La DG annonce de nombreux GT sur le sujet. Elle prévoit aussi des actions de formation pour les membres du personnel des organisations syndicales avec l'organisation d'une formation au niveau national avec l'IGPDE. Une extension en local sera étudiée.

Les OS acceptent sans réserve cette proposition.

La discipline et le harcèlement moral

La DG nous confirme le passage systématique des cas de violences conjugales en discipline en centrale. Elle étudie actuellement une communication propre à la Douane sur le sujet.

Pour la CFDT, cette pratique va dans le bon sens.

En conclusion :

Tout le monde est conscient des enjeux et de la nécessité de mettre en œuvre rapidement des engagements pris en 2010... Sur certains sujets, le temps administratif semble toujours s'écouler au ralenti. La CFDT s'engage à maintenir la pression sur l'administration pour que les annonces de ce groupe de travail ne mettent pas 7 ans de plus pour se concrétiser.